

- être inscrits comme étudiants à plein temps;
- avoir au moins 18 ans;
- présenter leur demande le 1^{er} avril au plus tard.

Europe centrale

Depuis 1992, le PVT offre à un nombre restreint d'étudiants canadiens la possibilité de travailler quatre mois en Pologne, en Hongrie, en République tchèque et en République slovaque. Les organismes d'accueil dans ces pays fournissent des conseils et aident à la recherche d'un emploi et d'un logement. Pour participer à ces programmes, les candidats doivent :

- être inscrits comme étudiants à plein temps;
- avoir entre 18 et 30 ans;
- présenter une demande à Voyages Campus/Travel Cuts le 1^{er} mars au plus tard.

Finlande

Chaque année, jusqu'à 50 Canadiens travaillent en Finlande, parrainés par le PVT et le Centre pour la mobilité internationale à Helsinki. Les étudiants peuvent participer soit au Programme d'apprentissage en Finlande, selon lequel on leur trouve un emploi lié à leurs études, soit au Programme de séjours en famille finlandaise, en été seulement puisque les visas ne sont valides que de juin à la fin août. Pour participer à l'un ou à l'autre des programmes de vacances-travail en Finlande, les candidats doivent :

- être inscrits comme étudiants à plein temps;
- avoir entre 18 et 30 ans pour le Programme d'apprentissage et entre 18 et 23 ans pour le Programme de séjours en famille finlandaise;
- présenter leur demande le 15 janvier au plus tard.

France

Depuis 1990, jusqu'à 200 Canadiens travaillent en France chaque année grâce au Programme de vacances-travail. Les respon-

sables du PVT collaborent avec le bureau parisien du Conseil pour les échanges éducatifs internationaux (CEEI) pour aider les participants à trouver un emploi et un logement à Paris ou en province. Les participants peuvent travailler en France trois mois au plus. Le PVT n'est pas un programme d'apprentissage linguistique; les candidats doivent avoir une connaissance pratique du français pour être acceptés. Pour participer à ce programme, les candidats doivent :

- être inscrits comme étudiants à plein temps;
- avoir au moins 18 ans;
- présenter leur demande au moins six semaines avant le départ.

Irlande

Les étudiants canadiens peuvent travailler jusqu'à quatre mois en République d'Irlande. Les participants doivent se trouver eux-mêmes un emploi, mais ils peuvent demander aide et conseils au bureau de l'Union of Students in Ireland Travel (USIT) à Dublin. Les étudiants peuvent aussi combiner les programmes de vacances-travail en Irlande et en Angleterre. Pour participer au Programme de vacances-travail en Irlande, les candidats doivent :

- être inscrits comme étudiants à plein temps ou à temps partiel;
- avoir entre 18 et 30 ans;
- présenter leur demande au moins six semaines avant le départ.

Jamaïque

Depuis 1994, le PVT offre à un nombre restreint d'étudiants canadiens la possibilité de travailler quatre mois en Jamaïque. Pour le moment, ce programme ne vise que l'emploi d'été, mais il n'est pas exclu qu'il soit modifié. Les candidats doivent comprendre que la Jamaïque est un pays en développement et que leurs conditions de vie se rapprocheront davantage de celles du peuple que de celles d'un touriste en vacances. Pour participer au PVT — Jamaïque, les candidats doivent :